

**L'Institut du Travail de Strasbourg et la DIRECCTE Grand Est,**  
ont le plaisir de vous convier à une demi-journée d'information

## **Regards croisés sur le comité social et économique (CSE)**

Intervenants :

Catherine Fuentes, maître de conférences associée  
Institut du travail, Université de Strasbourg

Christophe Thiebaut, expert-comptable  
Gestion et Stratégie

Le **vendredi 15 juin 2018**, de 9h à 12h

Auditorium de la MISHA

(Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace)

Allée du Général Rouvillois, 67083 Strasbourg

**Renseignements et inscription :** Tiphaine Garat, [tiphaine.garat@unistra.fr](mailto:tiphaine.garat@unistra.fr), 03 68 85 83 25

Entrée libre sur inscription dans la limite des places disponibles

L'une des ordonnances « Macron » du 22 septembre 2017 prévoit la fusion des instances représentatives du personnel telles que nous les connaissons (délégués du personnel, comité d'entreprise et comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail) en une seule instance baptisée le « comité social et économique » (CSE). Cette nouvelle instance doit être mise en place dans les entreprises au plus tard le 1er janvier 2020.

Quand et comment mettre en place le CSE ? Quelles sont ses règles de fonctionnement ? De quels moyens juridiques et financiers dispose-t-il ? Quelles sont les nouveautés en matière d'expertise ? Cette demi-journée d'information s'articulera autour des regards croisés d'une juriste et d'un expert-comptable. Elle sera ponctuée de plusieurs moments d'échanges avec la salle.

